



CONFERENCE DE PRESSE ECONOMIQUE ANNUELLE

- L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN FRANCE EN 2017 -

*Performances 2017 et perspectives
du 1^{er} secteur industriel français*

2022

MAI

Mai : Élections présidentielles / nouveau gouvernement

2022

JUILLET

Juillet : Diagnostic partagé dans le cadre de la préparation aux EGA

✓ 20 juillet : Lancement des EGA par Edouard Philippe

2022

SEPT -
DÉC

Septembre / décembre : Etats Généraux de l'Alimentation

- ✓ *Septembre – octobre : Participation aux 7 ateliers du chantier 1*
- ✓ *Fin septembre : Propositions de l'ANIA pour recréer de la valeur dans la filière*
- ✓ *11 octobre : Discours de Rungis prononcé par Emmanuel Macron*
- ✓ *Novembre - Décembre : Participation aux 7 ateliers du chantier 2*
- ✓ *14 nov : Signature de la Charte d'engagement par tous les acteurs de la filière*
- ✓ *22 nov : Propositions ANIA pour une alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous*
- ✓ *12 décembre : Présentation des plans de filière*
- ✓ *21 décembre Clôture par Édouard Philippe et Stéphane Travert*

2022

FÉVRIER

Février : Présentation du PJA Alimentation issue des concertations EGA

2022

MARS

1^{er} mars : Fin des négociations commerciales 2018

L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN 2017 EN FRANCE :

1 Un secteur industriel **toujours majeur** pour la France...

2 ... **mais extrêmement fragilisé**

- Un taux de marge qui s'effondre
- Un retard de compétitivité de la France par rapport à l'Europe

Principale coupable :

La **guerre des prix** entre enseignes de la grande distribution

3 **Gagner la bataille de la création de valeur**

- Une loi pour rééquilibrer les relations commerciales...
- ...au bénéfice de l'emploi et donc du pouvoir d'achat

01

**2017 : L'industrie alimentaire,
un secteur industriel toujours
majeur pour la France**

LA FILIÈRE ALIMENTAIRE FRANÇAISE : UN RAPPORT DE FORCE DISPROPORTIONNÉ



17 647
entreprises alimentaires

dont **98%** TPE-PME (77% et 21%)
qui transforment **70%** de la
production agricole française



500 000
exploitations agricoles

VS



4 centrales d'achat
de la grande distribution
qui se partagent

92,5% du marché

L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE EN 2017 : TOUJOURS LE PREMIER SECTEUR INDUSTRIEL EN FRANCE



429 079 emplois directs en 2017

+4 491 emplois vs 2016

*Près de 2,4 millions d'emplois induits,
soit 17 % de l'emploi salarié d'ensemble*



180 Md€ de chiffre d'affaires

(après 173,4 Md€ en 2016)

Soit +3,9% vs 2016 :

- *Dynamisme du CA généré à l'export pour l'IAA ;*
- *Croissance globale du CA plus mesurée que celle observée dans le reste de l'industrie (+5,8 %)*

+ 80% des produits GMS sont des produits agroalimentaires



L'EXPORT : UNE OPPORTUNITE MAJEURE POUR LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES FRANÇAISES MAIS ENCORE DES MARGES DE PROGRESSION



21% de CA à l'export en 2017 (*stable vs 2016*)
contre 36% pour le reste de l'industrie

Assuré par les TPE-PME pour 32 %
et par les ETI-GE pour 68 %



7,6 Md€ d'excédent commercial
en 2017 (après 7,3 Md€ en 2016) (*+4 % vs 2016*)



4^{ème} exportateur mondial
depuis 2008 (*vs 1^{er} exportateur en 2004*)

Derrière les Etats-Unis (1), l'Allemagne (2), les Pays-Bas (3)



20% des entreprises alimentaires françaises exportent
contre 80% pour les entreprises allemandes

UNE CONJONCTURE QUI SE REDRESSE,
MAIS BEAUCOUP PLUS LENTEMENT QUE DANS LE RESTE DE L'INDUSTRIE

INDUSTRIES ALIMENTAIRES
(VS EN 2016)

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE
(VS EN 2016)

Production
(hors boissons)

-0,4%
(vs -1,3 %)

+2,2%
(vs +0,5 %)

Solde Commercial

7,6 Mrds €
(vs 7,3 Mrds €)

-49 Mrds €
(vs - 44 Mrds €)

Consommation

+0,8%
(vs +0,9%)

+1,4%
(vs +1,6 %)

Inflation
(GMS vs tous secteurs)

-0,1%
(vs -1,2%)

+1,0%
(vs +0,2%)

Chiffre d'affaires

+3,9%
(vs +0,9 %)

+5,8%
(vs +0,8 %)



Le secteur agroalimentaire reste une locomotive industrielle :

1er secteur en termes de CA généré et d'emplois pourvus.



Des signaux de reprise qui se confirment en 2017 (ouverture d'usines, progression du chiffre d'affaires, des emplois.)



Mais un net retard par rapport au reste de l'industrie.

02



...mais un secteur fragilisé

UN CONSTAT PARTAGÉ PAR L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE :






- Les **prix** des produits de grande consommation alimentaire reculent au total de près de **4 points entre 2014 et 2017**.
- Une **destruction de valeur** de près de **4 Md€** pour la filière alimentaire depuis 2014.

Champ : PGC alimentaires (prix sortie de caisse)	Evolution en MA (en %)
2014	-1,3
2015	-1,2
2016	-1,2
2017	-0,1*
Baisse totale	-3,7

Source : IRI

* En 2017 les prix des matières premières alimentaires se sont redressés de 12% selon l'INSEE

UNE GUERRE DES PRIX QUI PERDURE :
DES PRIX TOUJOURS GLOBALEMENT EN BAISSÉ EN 2017

 SALÉ	Épicerie salée -0,16		Spiritueux / champagne -0,20
 SUCRÉ	Épicerie sucrée -0,04		Surgelés / glaces +0,51
	BRSA* et eaux -0,26		Crèmerie +2,47
	Bières et cidres -0,17		Frais non laitiers en libre service +0,53

**Boissons Rafraichissantes Sans Alcool*

SOURCE : IRI

UNE GUERRE DES PRIX QUI PERDURE : MALGRE LES EGA ET LA CHARTE, DES PERSPECTIVES 2018 SANS AUCUN PROGRES

46% des entreprises consultées considèrent que leurs relations avec leurs clients se sont dégradées (ou considérablement dégradées) par rapport à l'année dernière

81% ont été confrontées à des demandes de déflation de principe, en dehors de tout contexte économique et **78%** à des refus de hausse de tarif

Pour **71%** l'augmentation du coût de leurs matières premières n'a pas été prise en compte

69% ont subi des menaces de déréférencement et **22%** des déréferencements effectifs en cours de négociation

Données du dernier Observatoire des négociations commerciales lancé le 5 Mars 2018 et qui retrace l'atterrissage de 120 entreprises de toutes tailles (majoritairement PME et ETI) et de différents secteurs.

UNE GUERRE DES PRIX QUI PERDURE : MALGRE LES EGA ET LA CHARTE,
DES PERSPECTIVES 2018 SANS AUCUN PROGRES

90% des entreprises avaient besoin d'une hausse de tarif afin de conduire leur stratégie commerciale
(un besoin atteignant en moyenne 4.3%)

MAIS

47% des entreprises consultées ont signé en déflation
*(en moyenne **1.2%**)*

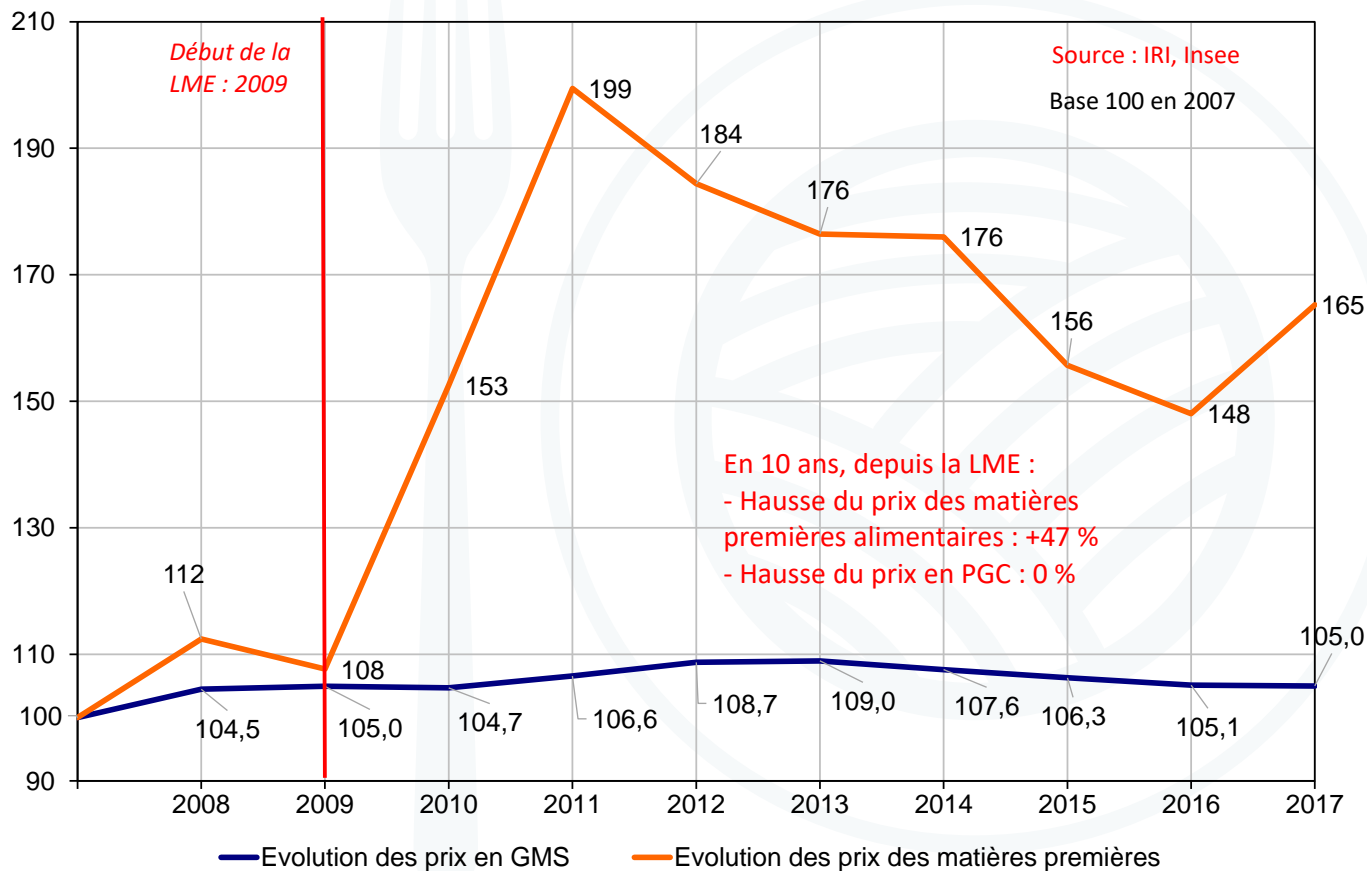
Et seules **37%** ont obtenu une hausse de tarif *(avoisinant les **1,5%**)*, soit une hausse bien éloignée, en moyenne, de leurs besoins.

On est bien loin des espoirs nés avec les EGA et la Charte !

LE POIDS DE LA MATIÈRE PREMIÈRE DANS LE C.A. DES ENTREPRISES, UNE SPÉCIFICITÉ DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE

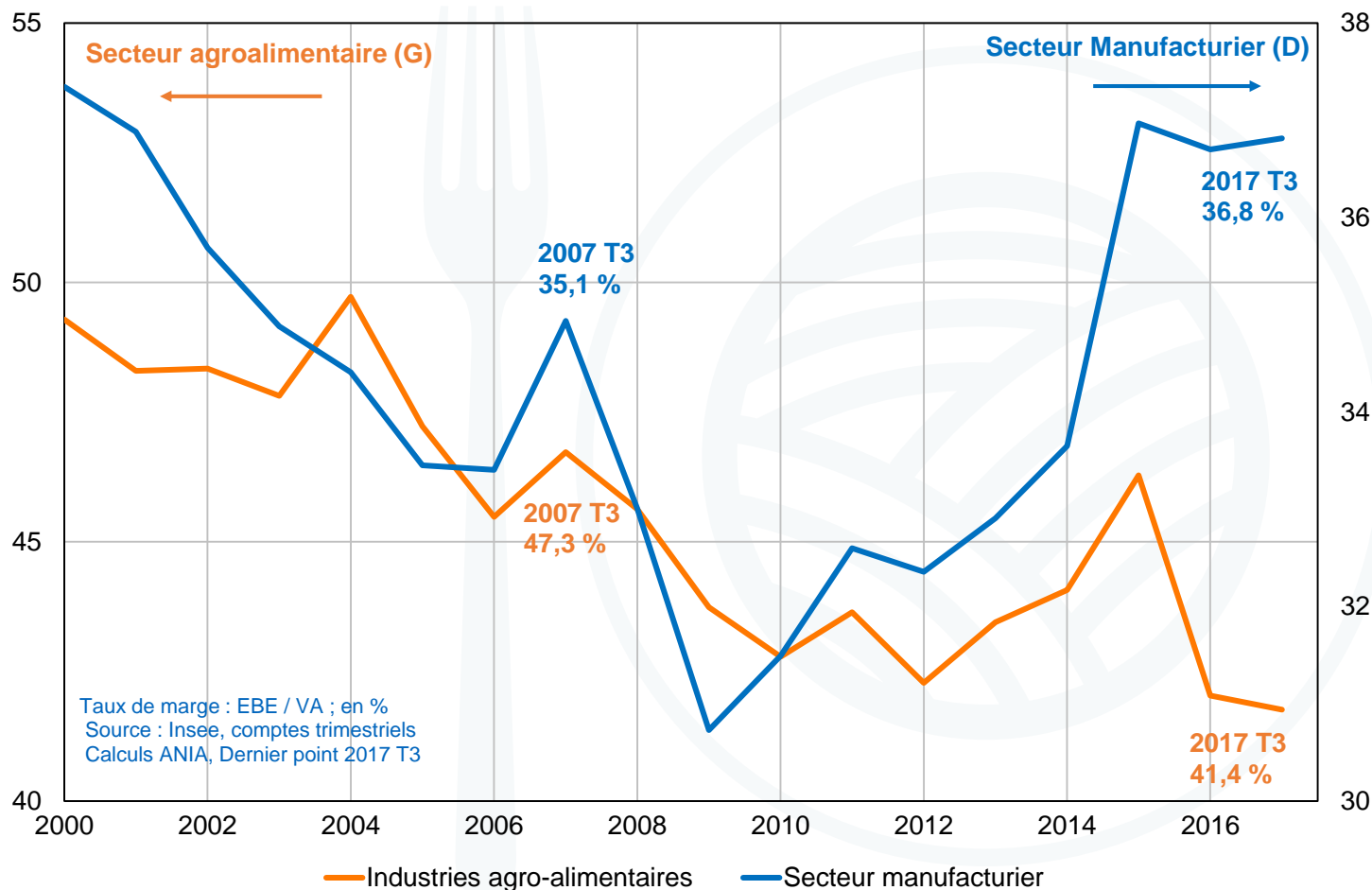
- Près de **55%** du CA pour les **industries alimentaires**
- Jusqu'à **77%** pour certaines industries de la **1^{ère} transformation alimentaire**
- Contre **36%** du CA dans le **reste de l'industrie**

ENTRE HAUSSE DES MATIÈRES PREMIÈRES ET BAISSÉ CONTINUE DES PRIX, LES ENTREPRISES ALIMENTAIRES SONT PRISES EN ÉTAU



***Evolution comparée des prix alimentaires en sortie de caisse en GMS
et des prix des matières premières alimentaires supportés en amont par les
industriels***

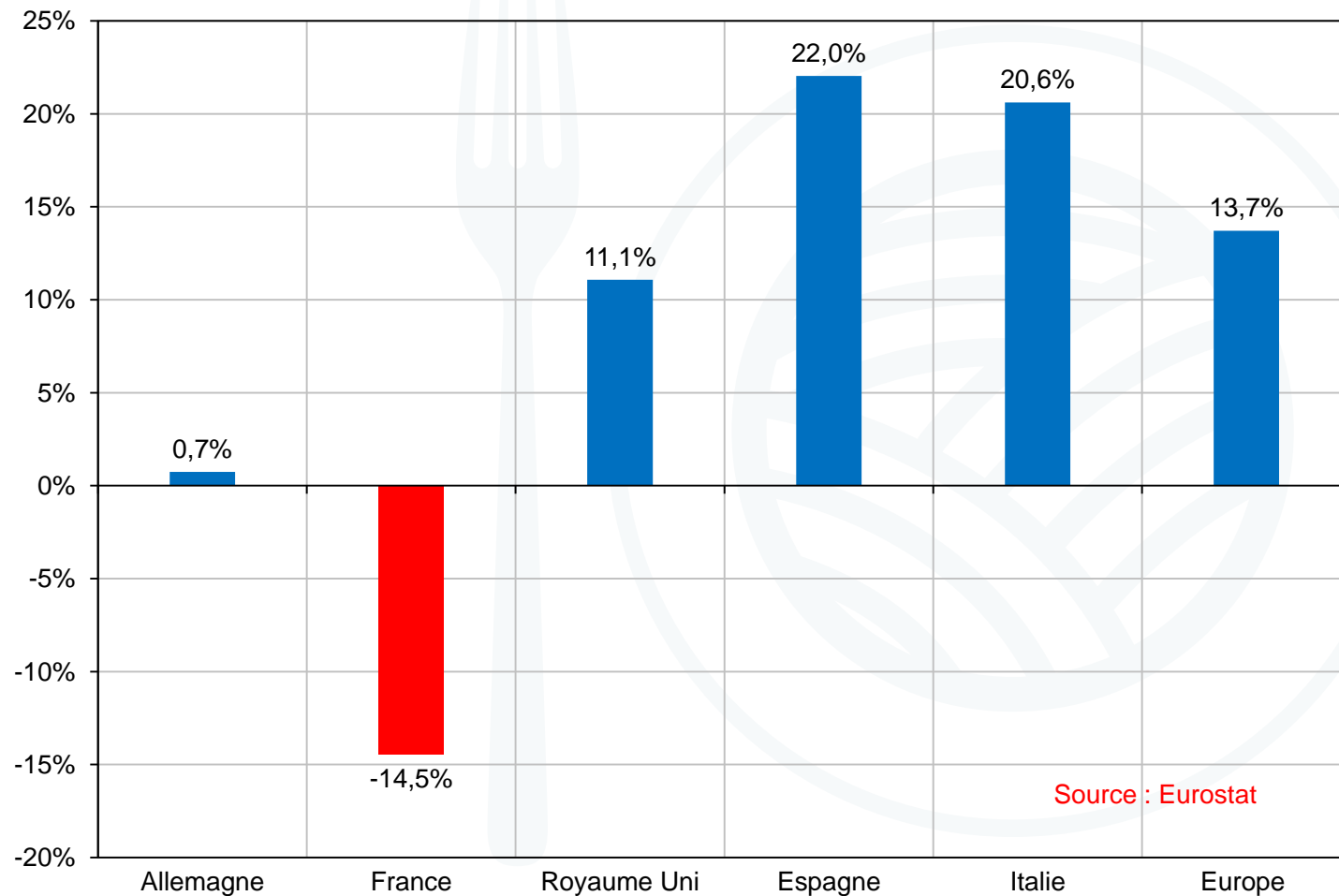
UN TAUX DE MARGE QUI S'EFFONDRE DANS L'ALIMENTAIRE



Evolution comparée du taux de marge dans l'alimentaire et dans le reste de l'industrie

La structure financière des entreprises agroalimentaires continue de se dégrader (-6 points vs 2007) = une conséquence directe de la guerre des prix

RÉSULTAT : UN RETARD DE COMPÉTITIVITÉ DE LA FRANCE VIS-A-VIS DE SES CONCURRENTS EUROPÉENS



*Evolution de la valeur ajoutée générée au cours des 10 dernières années dans
l'agroalimentaire au sein de la zone euro*

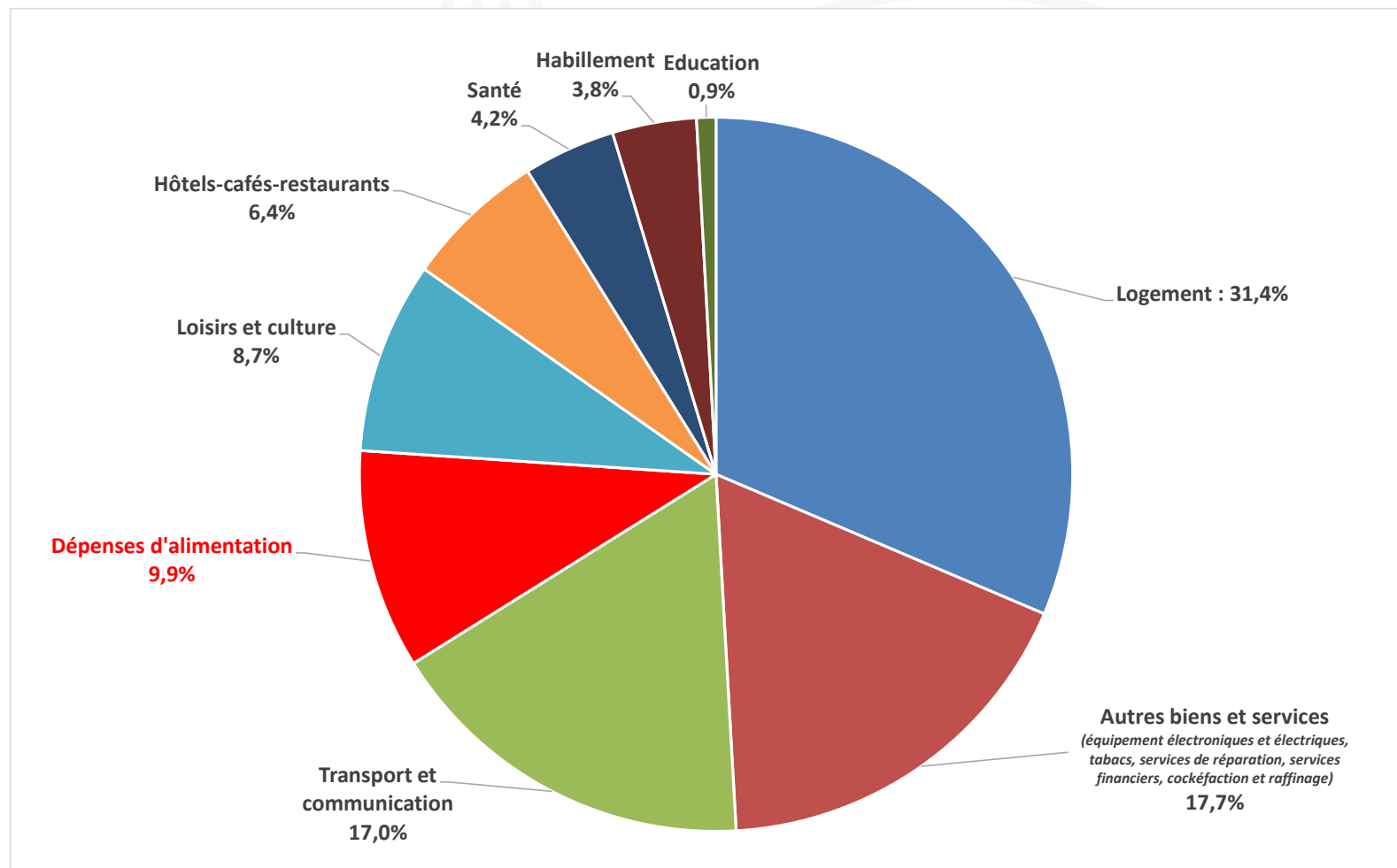
AUJOURD'HUI LA DESTRUCTION DE VALEUR TOUCHE TOUS LES MAILLONS DE LA FILIÈRE :

- **En aval**, les industriels subissent la **guerre des prix et des promotions** (déflation de près de 4 points sur les 4 dernières années)
- Les **demandes de déflation** se sont poursuivies tout au long de ces négociations 2018 : demandes de déflation moyenne d'environ **1,2 %** et **47%** ont signé en déflation.
- **En amont**, les industriels subissent la **hausse du prix des matières premières agricoles** (+12 % en 2017)

03

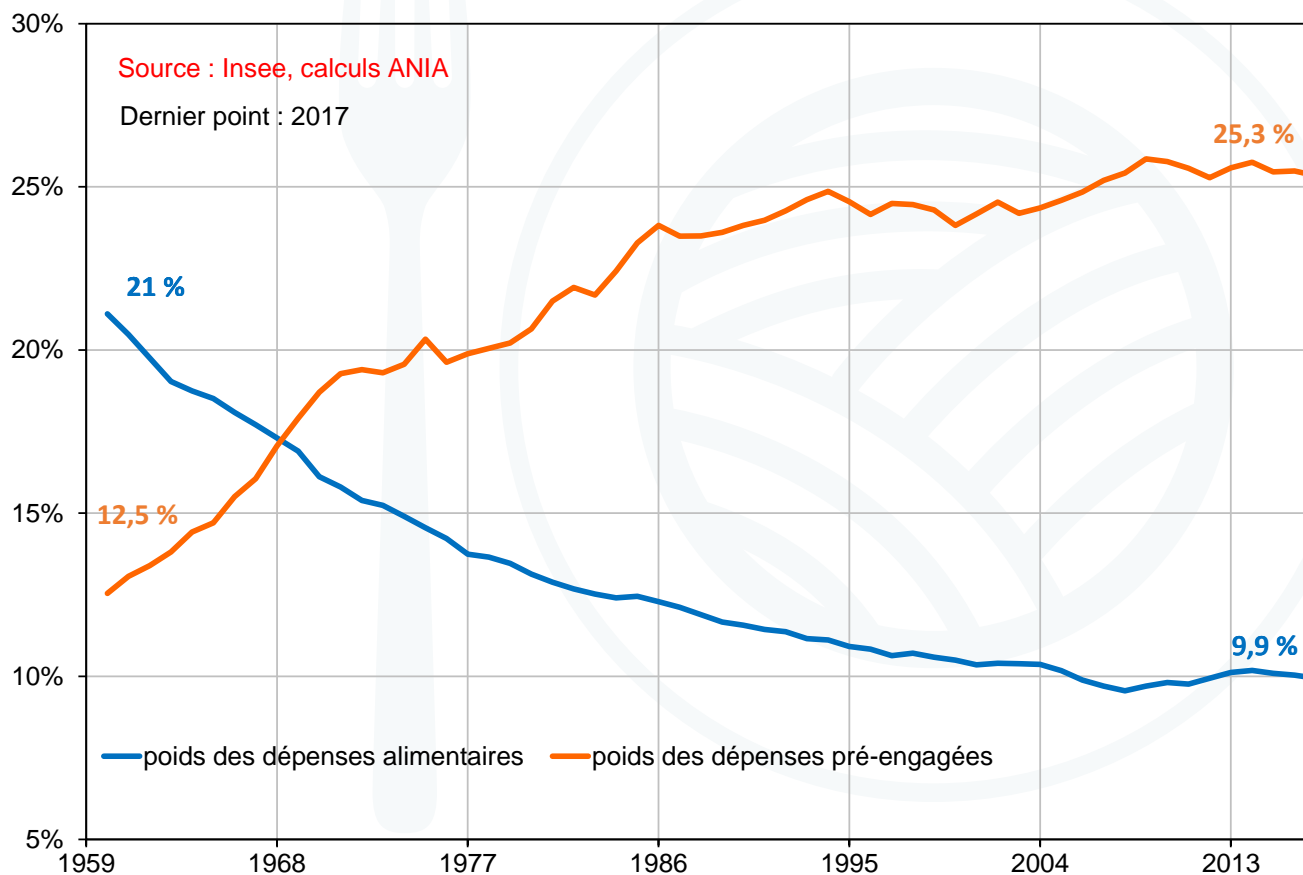
**La bataille du pouvoir d'achat
ne se joue pas dans le caddie
du supermarché !**

LES DÉPENSES ALIMENTAIRES REPRÉSENTENT UNE PART PEU SIGNIFICATIVE DES DÉPENSES DES MÉNAGES



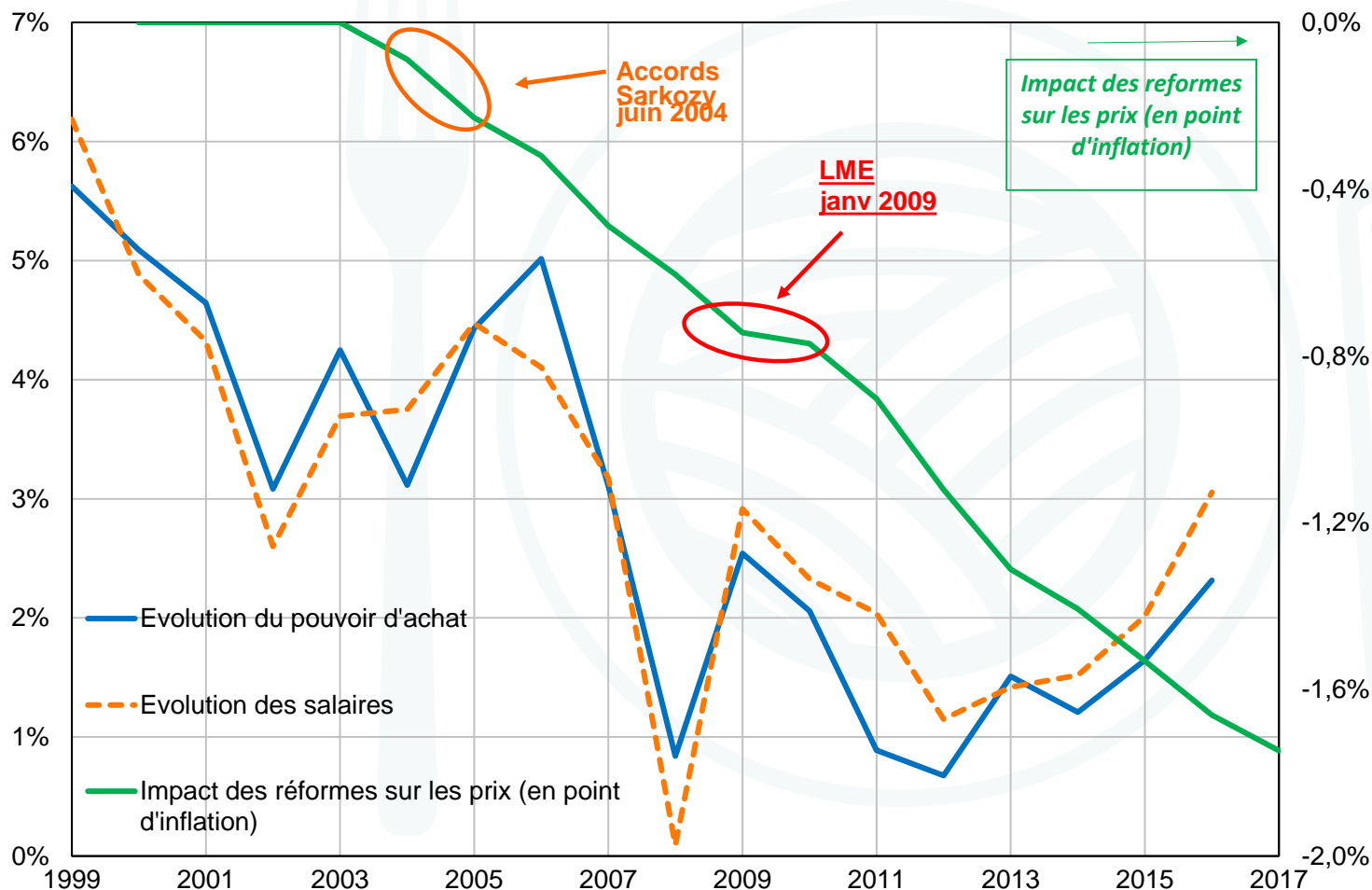
Décomposition de la consommation des ménages par type de biens

AVEC UN BUDGET EN BAISSSE CONSTANTE, L'ALIMENTATION EST DEVENUE LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DU BUDGET DES MÉNAGES



*Poids des dépenses alimentaires et pré-engagées
dans la consommation totale des ménages*

LE POUVOIR D'ACHAT DES FRANÇAIS NE DÉPEND PAS DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES MAIS BIEN DES SALAIRES



**Evolution comparée du pouvoir d'achat des ménages, des salaires, et des prix alimentaires -
Quels sont les impacts des réformes des relations commerciales ?**

04

**Un projet de loi pour
rééquilibrer les relations
commerciales**

POUR ENFIN RÉÉQUILIBRER LES RELATIONS COMMERCIALES

POUR UN JUSTE PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES & UNE MEILLEURE RÉPARTITION DE LA VALEUR DANS L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE...

... 3 MESURES COMPLÉMENTAIRES...

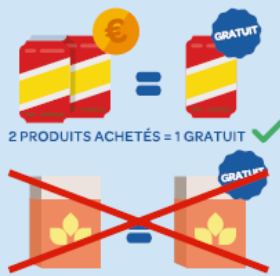
- 1-** **CONTRACTUALISATION RÉNOVÉE** 
- 2-** **ENCADREMENT DES PROMOTIONS** 
- 3-** **HAUSSE DU SEUIL DE REVENTE À PERTE*** 
pour 18% des produits alimentaires français

*Le seuil de revente à perte (SRP) correspond au prix en dessous duquel le produit ne peut être vendu (prix plancher)

SIGNATURE DE **CONTRATS ANNUELS** ENTRE AGRICULTEURS (SEUL OU REGROUPÉS EN ORGANISATIONS) ET ENTREPRISES ET DÉFINITION DES TARIFS EN REPARTANT DES **COÛTS DE PRODUCTION AGRICOLES**




ARRÊTER LA BRADERIE PERMANENTE SUR LES PRODUITS ALIMENTAIRES



2 PRODUITS ACHETÉS = 1 GRATUIT ✓
1 PRODUIT ACHETÉ = 1 GRATUIT ✗



LE DISTRIBUTEUR **ACHÈTE À L'ENTREPRISE ALIMENTAIRE ET REVEND AU PRIX D'ACHAT MAJORÉ DE 10% POUR COUVRIR SES FRAIS LOGISTIQUES ET DE TRANSPORT**



DISTRIBUTEUR → **CONSOMMATEURS**

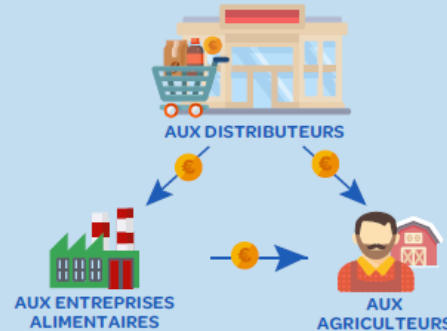
NE SONT NATURELLEMENT PAS CONCERNÉS :
LES PRODUITS DÉJÀ VENDUS AVEC DES MARGES SUPÉRIEURES À LEURS COÛTS DE DISTRIBUTION, SOIT **82%** DES ACHATS ALIMENTAIRES DES FRANÇAIS

RECRÉER DE LA VALEUR DANS L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE POUR SEULEMENT 50 cts/ PAR MOIS / PAR PERSONNE

**RÉÉQUILIBRAGE DES MARGES
SUR L'ENSEMBLE DES PRODUITS
ALIMENTAIRES**



**MEILLEURE RÉPARTITION DES MARGES
POUR PLUS D'INVESTISSEMENT**



PRIX PLUS JUSTE PRENANT MIEUX EN
COMPTE LES COÛTS DE PRODUCTION
ET LE MARCHÉ ÉCONOMIQUE



ET POUR LE CONSOMMATEUR ?

+50 CENTIMES / MOIS / PERSONNE*



*Le calcul est basé sur l'augmentation de 10% du SRP des produits industriels transformés bataillés (18% de la consommation), soit 391 M€ par an

UNE NOUVELLE LOI EST NECESSAIRE MAIS AUSSI UN RENFORCEMENT LES CONTRÔLES ET SANCTIONS



Renforcer les contrôles et les moyens des organismes de contrôle (DGCCRF)



Sanctionner de manière dissuasive pour que certains distributeurs ne se sentent pas « gagnants » malgré les condamnations.

Il faut plus que jamais une **loi plus réactive**, plus **cohérente** avec les réalités du marché, **ferme** et **dissuasive** qui remette de l'ordre dans les relations commerciales tout au long de la chaîne.

Un rééquilibrage du rapport de force

05



**Quelles perspectives
pour 2018 ?**